

**SESSION CANTONALE  
DES JEUNES** 30+31  
MARS 2019  
LAUSANNE

EGALITÉ  
ÉDUCATION  
NUMÉRIQUE  
EGALITÉ  
DES  
CHANCES  
SPORT  
TU AS  
ENTRE  
14 ET 20  
ANS?  
ALORS VIENS  
DISCUTER  
DE SUJETS  
QUI TE  
CONCERNENT!  
GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE

  Inscription gratuite sur [cdj-vaud.ch](http://cdj-vaud.ch)

Troisième édition

30 et 31 mars 2019  
à Lausanne

# Cahier de PROPOSITIONS

à l'attention du Grand Conseil

**Service de protection de la jeunesse**

Promotion et soutien aux activités de la jeunesse

La troisième édition de la Session cantonale des jeunes s’est déroulée le week-end des 30 et 31 mars 2019 à Lausanne. Organisée conjointement par le délégué cantonal à l’enfance et à la jeunesse (Service de protection de la jeunesse) et la Commission de jeunes du Canton de Vaud, cette session a réuni près de 100 jeunes âgés de 13 à 21 ans et provenant de tout le canton.

En ouverture de la Session cantonale des jeunes, Madame Cesla, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, a prononcé un discours de bienvenue et rappelé que la possibilité pour les jeunes de s’exprimer librement sur toute question les intéressant est un droit inscrit dans la Convention de l’ONU relative aux droits de l’enfant. Lors de la première journée, les participant-e-s se sont réuni-e-s dans des ateliers pour débattre sur différents thèmes, choisis précédemment par des jeunes mais aussi par des professionnels de la jeunesse.

Session cantonale des jeunes Vaud, 2019	Réchauffement climatique	Egalité des chances	Sport	Education numérique	Gaspiillage alimentaire	
<b>Experts Expertes</b>	Tristan Mariéthoz Responsable de la thématique climatique à la Direction générale de l’environnement  <i>Département du territoire et de l’environnement</i>	Maribel Rodriguez Déléguée cantonale à l’égalité et cheffe du Bureau de l’égalité entre les femmes et les hommes  <i>Département du territoire et de l’environnement</i>	Florian Etter Adjoint pédagogique au Service de l’éducation physique et du sport  <i>Département de l’économie, de l’innovation et du sport</i>	Jérémie Leuthold Secrétaire général adjoint  <i>Département de la formation, de la jeunesse et de la culture</i>	Etienne Ruegg Ingénieur à la Direction générale de l’environnement  <i>Département du territoire et de l’environnement</i>	
<b>Députés et Députées du Grand Conseil</b>	Nicolas Suter Libéral - Radical  Pierre Zwahlen Verts	Alexandre Rydlo Socialiste  Graziella Schaller Vert’Libéral	Jean-Luc Chollet Union démocratique du Centre  Axel Marion PDC - Vaud Libre  Sylvie Podio Verts	Monique Ryf Socialiste  Jérôme Christen PDC - Vaud Libre  Yvan Pahud Union démocratique du Centre	Catherine Labouchère Libéral - Radical  Felix Sturner Verts	Stéphane Montangero Socialiste  Claire Richard Vert’Libéral
<b>Modérateurs – Modératrices</b>	Léa Fivaz 19 ans, Yvonand	Alexandre Legrain, 19 ans, Crassier	Zoé Vuilleumier 18 ans, L’Auberson	Lola Burion 17 ans, Ollon	Adame Biruk 18 ans, Epalinges	Elias Sottas 16 ans, Vallée de Joux
<b>Coach-e-s</b>	Roberto De Col, responsable de l’animation jeunesse 15-25 ans, Eglise catholique VD	Thierry Chevalley, Animateur jeunesse du Cercle de Corsier	Sophie Neuhaus déléguée à la jeunesse du Canton de Neuchâtel	Brice Doh, travailleur social de proximité à Gland	Jean-Paul Stadelmann, secrétaire général, Groupe de liaison des activités de jeunesse - Vaud	Virginie Guisan, responsable du Centre des jeunes d’Epalinges

Après avoir débattu entre eux en atelier, les jeunes-e-s ont pu échanger avec des expert-e-s des domaines concernés, ainsi qu’avec des député-e-s du Grand Conseil de différentes sensibilités politiques (PS, Verts, PDC – Vaud Libre, Vert’Libéral, PLR, UDC) ; ces ateliers étaient modérés par des membres de la Commission de jeunes appuyés par des coaches. Suite à ces débats et échanges, les participant-e-s ont rédigé une proposition de mesure pour améliorer la situation actuelle.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

**Service de protection  
de la jeunesse**

Promotion et soutien aux activités de la jeunesse

Lors de la deuxième journée, six propositions couvrant l'ensemble des thèmes ont été débattues en séance plénière dans la salle du Parlement vaudois à Lausanne. Les jeunes ont en outre pu déposer des amendements avant le vote final sur les propositions.

À l'issue des débats, les propositions retenues ont été transmises au président du Grand Conseil, Monsieur Rémy Jaquier, qui a prononcé un discours pour clore cette troisième édition de la Session cantonale des jeunes, en félicitant les jeunes pour leur engagement civique et en remerciant chaleureusement les député-e-s, expert-e-s et autres intervenant-e-s pour leur précieuse contribution.

Toutes les propositions ainsi que les amendements déposés sont détaillés dans le présent cahier.

## **Proposition**      ***Traiter les questions liées à l'égalité des chances à l'école au niveau secondaire 1***

Thème                      *Egalité des chances*

### **Développement**

*Les questions liées à l'égalité des chances doivent être traitées dans toutes les disciplines et de manière transversale durant le cycle secondaire 1. L'égalité est entendue dans un sens général et concerne toutes les formes d'inégalité. L'objectif est que les individus disposent des mêmes chances, des mêmes opportunités de développement.*

*Ce thème doit être introduit dès le degré 4<sup>e</sup> et devrait être intégré au Plan d'études romand (PER). Cela devrait être réalisé de manière neutre par des intervenants et experts en la matière.*

### **Constats**

- L'éducation scolaire est « genrée » et a un impact sur le développement des individus.
- Les femmes et les hommes intériorisent le statut inférieur de certains individus et ont une vision restrictive de la diversité sexuelle.
- Il y a des inégalités en raison des ethnies, des classes sociales, des situations de handicap, des religions et de l'orientation sexuelle (liste non-exhaustive).
- Les mesures actuelles ne suffisent pas et il faut une sensibilisation à long terme.

### **Argumentation**

#### **POUR**

- C'est durant le cycle du secondaire 1 que les jeunes commencent à être sensibles à ce genre de questions et c'est la dernière opportunité pour toucher tout le monde
- Le fait d'intégrer le thème dans le Plan d'études romand (PER) permet d'inscrire la sensibilisation sur le long terme
- Il y a différentes formes d'inégalité qui doivent toutes être traitées au même niveau.

#### **CONTRE**

- L'entrée en vigueur de cette mesure demande des aménagements (demande de ressources financières, temporelle et humaine).
- Cela va à l'encontre de certaines valeurs personnelles.
- Cela exige une formation supplémentaire des enseignant-e-s.

**Proposition**      ***Augmenter le soutien financier aux établissements scolaires pour  
l'organisation de compétitions sportives interscolaires***

Thème                      *Sport*

**Développement**

*Des journées cantonales vaudoises de différents sports ont déjà lieu à travers le canton. Elles sont destinées aux écoles, à partir de la 7<sup>e</sup> année. Le problème est que les établissements scolaires doivent y participer financièrement (inscriptions, transport, accompagnants), et cela peut constituer un frein à la participation des écoles à ces manifestations. Pour encourager la participation, l'esprit d'équipe, la solidarité et la cohésion au sein d'un établissement, nous souhaitons que le Canton apporte un soutien financier conséquent pour l'inscription et la participation des écoles à ces manifestations. Pour que ces dépenses de l'Etat ne soient pas trop conséquentes concernant les transports, des qualifications régionales pourraient avoir lieu.*

*Ces compétitions sportives interscolaires devraient :*

- *intégrer un prix du « fair play »*
- *proposer une variété de sports, dont des sports peu populaires et peu connus*
- *intégrer d'autres activités, en particulier du domaine artistique.*

**Constats**

- La participation des établissements aux compétitions inter-écoles est freinée par les coûts financiers.
- Peu de promotions est faite auprès des élèves, qui ne connaissent pas tous l'existence de la manifestation et ne savent donc pas forcément qu'ils ont la possibilité d'y participer

**Argumentation**

**POUR**

- Il y a un frein financier face à l'esprit sportif, censé unir et être accessible à tout le monde
- Ces rencontres permettent de développer l'esprit d'équipe, l'identité à un établissement comme sur certains campus américain et une meilleure cohésion.
- L'organisation de qualifications régionales et/ou à l'intérieur de l'établissement scolaire permettrait peut-être de réduire les coûts financiers.
- Cela inciterait les jeunes à faire du sport, ce qui est bon pour la santé.

**CONTRE**

- Nouvelles dépenses pour l'Etat de Vaud

**Proposition**      ***Mieux informer les citoyens, les communes et les entreprises sur les possibilités d'aides financières pour l'installation de panneaux solaires et l'utilisation d'énergies renouvelables***

**Thème**              ***Réchauffement climatique (atelier 1)***

**Développement**

*Le Canton de Vaud dispose d'un fonds visant à soutenir les particuliers à installer des panneaux solaires sur leurs toits. Malheureusement, ce fonds n'est pas assez connu. L'État devrait informer plus largement la population de l'existence d'un tel fonds. Actuellement, il est demandé au-citoyen-ne de prendre lui-elle-même l'initiative de demander à l'État un soutien financier pour l'installation des panneaux solaires.*

*La présente proposition vise à inverser la logique et à ce que l'État prenne ses responsabilités en matière climatique en informant davantage la population par des campagnes d'affichage public et une promotion sur des supports numériques. L'État met en place une campagne de communication visant à informer de sa volonté de favoriser l'installation des panneaux solaires et le recours à des énergies renouvelables. Ainsi, l'État devrait envoyer une lettre d'information à tous les propriétaires du canton qui renvoie à un lien internet pour obtenir davantage d'informations. L'adresse internet est également disponible via un QR code. Ce qui aura aussi pour effet de rappeler cette possibilité aux propriétaires déjà informés par lettre et à la population en générale.*

*Il faut aussi informer les entreprises de cette possibilité et promouvoir aussi d'autres énergies renouvelables. Un exemple qui devrait être valorisé est celui des maisons éco-responsables assurant une bonne isolation. L'État devrait en plus soutenir l'émergence de nouvelles technologies pour les bâtiments qui viseraient ces mêmes buts.*

*Cette communication de l'État devrait viser en priorité les nouvelles constructions et en particulier les bâtiments publics.*

*« Soyez les acteurs de demain » : on demande des actions de l'individu et de l'État. Dans cette proposition, on met en place les deux : les individus mettent en place, avec le soutien de l'État, des panneaux solaires. Les frais d'installation des panneaux solaires seront divisés entre l'État et les individus. Le citoyen aurait des avantages à installer des panneaux solaires. Outre le soutien financier pour l'installation, il paierait l'électricité moins chère. L'État fait un pas vers l'individu.*

**Constats**

- Les subventions existent mais l'information sur ces subventions n'existe pas.
- Il est plus écologique d'utiliser l'énergie solaire.
- L'énergie solaire est plus économique sur le long terme.
- La Suisse effectue une transition entre le nucléaire et le solaire : il faut se donner les moyens de faire cette transition.
- Actuellement, c'est l'individu qui doit aller vers l'État pour demander à ce que des panneaux solaires soient installés.
- L'État prend ses responsabilités et informe les citoyens d'une telle possibilité de soutien.
- L'État de Vaud décide de prendre ses responsabilités et d'agir avec ses citoyens sur l'ensemble des problématiques liées au climat, sachant que l'état d'urgence climatique a été déclaré récemment.

## Argumentation

### POUR

- L'État de Vaud ne fait que réagir à une décision qu'il a prise en déclarant l'État d'urgence climatique.
- Cela augmenterait la beauté de la ville.
- En raison du changement climatique, il y aura de plus en plus de jours d'ensoleillement. Utilisons le problème pour résoudre le problème.
- Cela permet de prévenir les conséquences du réchauffement climatique.
- L'État aurait une bonne image vis-à-vis de la population : l'État fait un choix climatique.

### CONTRE

- Les frais pour l'État de Vaud seront très élevés. Il s'agit d'investissements qui ne seront pas rentables mais qui le deviendront sur le long terme.
- Dans beaucoup de régions, la protection du patrimoine implique une impossibilité totale de poser des panneaux solaires sur lesdits monuments.
- En hiver, il y a une moindre production énergétique en raison du peu d'ensoleillement.
- L'installation de panneaux solaires nécessite beaucoup d'énergie grise pour une durée de vie de seulement 20 ans.
- Tous les bâtiments ne sont pas adaptés pour recevoir de l'énergie solaire.

## Proposition

***Introduire un label de qualité « faible empreinte carbone » pour des produits du quotidien qui donnerait droit à une subvention***

## Thème

*Réchauffement climatique (atelier 2)*

## Développement

*L'Etat devrait créer un label qui informe les consommateurs de l'empreinte carbone » d'un produit et qui fasse la promotion des produits ou entreprises faisant l'effort d'avoir une faible empreinte carbone. Ce label pourrait être couplé à une étiquette de contrôle sous la forme d'un feu tricolore.*

*Tous les produits du quotidien (alimentaires, cosmétiques, etc.) devraient obligatoirement présenter leur empreinte carbone selon ce code couleur.*

*La classification et la délivrance du label devrait être faite par une autorité publique.*

*L'Etat devrait subventionner les produits respectant le label.*

*Des campagnes de sensibilisation aux produits à faible empreinte carbone devraient être réalisées.*

## Constats

- Le consommateur n'est pas assez informé sur les produits qu'il achète.
- La majorité de l'empreinte carbone du consommateur vient de l'énergie grise et de la consommation de produits importés.
- Il y a la nécessité d'un label.

## Argumentation

### POUR

- Un label est positif, car il ne « punit » pas les entreprises mais les récompense.
- Un label encourage et informe les consommateurs sans être intrusif.
- Un label encourage les agriculteurs locaux ayant une faible empreinte carbone.
- Si le label est sous forme de code couleur, il est lisible par tous, même les enfants.

### CONTRE

- Cela nécessiterait un long travail d'investigation et de recherche
- Un label peut péjorer l'image de certaines entreprises

## **Proposition**      ***Renforcer l'information et la sensibilisation aux enjeux du numérique à l'école et dans les espaces publics***

Thème                      *Education numérique*

### **Développement**

*Une séance d'information et de sensibilisation devrait être organisée au moins une fois par année pour développer la conscience des enjeux du numérique. Cette séance serait déclinée en un cours obligatoire pour les élèves et un autre facultatif pour les parents. Ces cours seront adressés aux élèves scolarisés de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> (sur le modèle de l'éducation sexuelle) et à leurs parents. Cela permettrait de renforcer les compétences en matière d'adaptation à l'évolution technologique.*

*En plus de l'école, la sensibilisation aux enjeux liés au numérique devrait être faite dans divers espaces publics.*

### **Constats**

- Les nouvelles technologies évoluant à grand pas, l'éducation se doit de suivre.
- Les parents ne sont pas assez informés des avantages et inconvénients liés à cette évolution.
- Il existe un risque d'addiction.
- Le cyber-harcèlement est en augmentation, encouragé par le sentiment d'anonymat.
- L'utilisation des réseaux sociaux amène à modifier nos relations sociales et débouche sur des crises identitaires.
- L'exposition abusive aux écrans représente un danger pour la santé (vue, ondes, dépression).
- La propagation d'informations corrompues et la manipulation des données représentent un danger pour la démocratie.

### **Argumentation**

#### **POUR**

Cette mesure permet de

- renforcer l'éducation numérique
- diversifier l'utilisation des écrans
- développer la conscience de son utilisation des appareils numériques
- apporter un soutien aux parents
- prévenir des dérives et des abus
- développer l'esprit critique
- de protéger l'intégrité physique et psychologique des plus jeunes

#### **CONTRE**

Cette mesure :

- peut prendre du temps sur le programme scolaire
- dépend de la volonté et intérêt des parents

**Proposition**      ***Mise en place d'un cours sur l'écologie à l'école au niveau secondaire 1 et de campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire***

Thème                      *Gaspillage alimentaire*

**Développement**

*Il faudrait introduire un cours sur l'écologie pour traiter les questions liées à la gestion alimentaire, la protection de l'environnement et la biodiversité de manière plus pratique et non plus forcément théorique dans les programmes scolaires dès la 4<sup>e</sup> année du secondaire 1 jusqu'à la fin du secondaire 2. Les élèves sont absolument le public cible pour cela. Ils seront également les adultes de demain et devront forcément agir d'une manière plus responsable dans ces domaines.*

*Les ménages représentent plus de 45% du gaspillage alimentaire contre 9% pour la grande distribution. C'est pour cela que notre proposition vise les jeunes qui seront les adultes (ménages sous forme économique) de demain. Cette proposition pourrait être intégrée dans un cours existant ou nécessiter l'introduction d'un nouveau cours dans la grille horaire.*

*Le gaspillage alimentaire devrait faire l'objet de campagnes de sensibilisation.*

**Constats**

- Les ménages surconsomment et produisent trop de déchets avec les restes.
- Les produits bio et locaux ne sont pas assez favorisés.
- Les entreprises poussent à la surconsommation.
- On n'accorde pas assez de valeur à l'aliment, les acheteurs n'ont plus ce lien avec la terre et avec le cultivateur.
- Les standards alimentaires sont trop exigeants (forme des produits, date de péremption, etc.).
- Le thème de la gestion alimentaire n'est pas assez abordé dans les établissements scolaires.

**Argumentation**

**POUR**

- L'école obligatoire touche tous les jeunes, qui seront les adultes de demain.
- A l'âge de l'adolescence, les jeunes sont plus sensibles par rapport à certains sujets importants.
- Le changement passe par la prise de conscience individuelle.
- Si le cours est vraiment concret et pratique, les jeunes se sentiront plus concernés, car les cours sont souvent trop théoriques.
- La jeunesse incarne le futur et il faut lui donner les moyens d'avoir réellement un impact dans ce domaine.

**CONTRE**

- Il y a déjà une surcharge du programme scolaire, il serait donc difficile de caler deux périodes dans un horaire chargé.
- La mise en place de moyens matériels pour ce cours nécessiterait des coûts importants pour le département.